



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous-encadrement des formations universitaires : un début de réponse pour les STAPS qui doit encore se concrétiser et être renforcé !

Paris, le 21 février 2022

Depuis 2017, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU alertent sur la situation très préoccupante des composantes STAPS. En juin dernier, les collègues de l'UFR STAPS de Rennes 2 annonçaient leur incapacité à organiser la rentrée de septembre en raison d'un sous-encadrement devenu impossible à contrebalancer par un engagement dépassant déjà largement les limites du supportable. A la suite, d'autres STAPS faisaient connaître leur situation également catastrophique au regard du taux d'encadrement et de l'état des équipements sportifs disponibles. Face à la pression publique exercée par la non rentrée à Rennes 2 et les différentes actions organisées depuis la rentrée 2021 : de la journée nationale des STAPS et du rassemblement devant l'assemblée nationale le 24 novembre, en passant par le « jeudi noir » du 13 octobre et les multiples actions locales dans les STAPS et devant les rectorats, la ministre a répondu par l'activation du dialogue de gestion stratégique (DGS) via les rectorats et universités (STAPS) pour faire remonter un chiffrage des besoins. A notre connaissance, les besoins exprimés par les STAPS se chiffrent à un total de près de 20 millions d'euros correspondant au financement des postes nécessaires pour remédier au sous-encadrement et accompagner l'augmentation des effectifs étudiants, à la rénovation de l'environnement et au renforcement des liens avec la recherche..

Aujourd'hui, le ministère annonce enfin un engagement de 5 millions d'euros pérennes à partir de la rentrée 2022 qui devrait se traduire d'après lui par le recrutement de 80 postes d'EC, d'enseignant-es et BIATSS ciblés pour la quasi-totalité des STAPS (49 et une douzaine d'antennes) qui ont fait remonter leurs besoins.

Si nous actons positivement cette première réponse, nous considérons qu'elle doit encore être renforcée pour atteindre les 100 postes nécessaires pour que la rentrée 2022 se déroule dans des conditions acceptables. Elle doit surtout se traduire concrètement par des postes effectivement créés et profilés en STAPS. Les 5 millions restent loin des besoins exprimés et ne doivent pas être considérés comme une réponse finale mais bien comme le début d'un plan pluriannuel de rattrapage à poursuivre pour atteindre les 1000 postes - chiffrés par la « commission Terret » en 2017 - qui sont nécessaires à l'accueil et la réussite de tou-ttes les étudiant-es en STAPS.

Nous rappelons que depuis le 26 janvier, le jour du dépassement a été atteint à l'université. Il correspond au jour au-delà duquel les formations continuent à fonctionner uniquement avec des heures supplémentaires, des contractuel-les ou des vacataires. En STAPS, ce jour du dépassement a été atteint dès le 1er décembre à Bobigny, le 11 décembre à Marne la Vallée, le 13 décembre à Rouen, le 12 janvier à Rennes 2, le 13 janvier à Orléans, le 15 janvier au Mans, etc, soit bien avant le jour moyen du dépassement, preuve si besoin était que la filière reste l'une des plus sous-dotées.

Le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU appellent donc le ministère et le gouvernement à poursuivre ce début de réponse et à augmenter considérablement les sommes débloquées pour les STAPS. Plus généralement, au-delà du cas des STAPS, c'est la question du sous-financement de toutes les formations universitaires qui est posée. Comme le soulignent de nombreux rapports qui rejoignent nos conclusions, un effort budgétaire conséquent est indispensable pour en assurer la pérennité et le développement. Dans le cadre des échéances électorales à venir et de la nécessaire démocratisation de l'enseignement supérieur, ce sujet ne peut être occulté.

Signataires : SNEP-FSU et SNESUP-FSU